

De l aide concernant ma transcription

Par bsl75

bonjour tt le monde

je viens vous demander de l aide, ma situation est delicate:je suis marié a une francaise le 25/12 à annaba algerie, dossier de transcription déposé le 20/01 à nantes directement sans CCM pourtant on l a fait au consulat mais ma femme ne l a tjrs pas reçu à son domicile, ce qui me concerne ca fait six ans que je suis en france en tant qu etudiant, tjrs situation reguliere, salarie aussi avec un CDI à temps partiel et une ancienneté de cinq ans, ma femme fait partie des ressortissants francais residants à l etranger en algerie, donc si vous me suivez la situation est inversée, c est l etranger qui va faire venir le français chez lui..BREF.

je voudrais savoir :est ce que c est normal ma femme n a pas encore reçu le livret francais? je devrais comme meme faire une demande de visa au consulat ou seulement je changerai de statut ici à la prefecture?

En attente de votre soutien je vous prie.

MERCI